

La Chapelle de Chœurs et Chezal-Benoit



Visorando



Randonnée n°23445459

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Un itinéraire au départ du parc de nature et de loisirs, le Pôle du Cheval et de l'Âne ! Cette fois-ci, partez pour 28 km à faire à pied, à cheval ou à vélo. Le balisage est réalisé en Orange, c'est un balisage équestre spécifique.

Durée :	4h	Difficulté :	Facile
Distance :	27.85km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	48m	Activité :	A cheval
Dénivelé négatif :	53m		
Point haut :	192m	Commune :	La Celle-Condé (18160)
Point bas :	154m		

Description

Vous pourrez vous garer au parking visiteurs du Pôle du Cheval et de l'Âne (Fer à cheval n°4).

(D/A) Longez les cottages sur votre gauche, puis prenez la route sur votre gauche, et de nouveau, tout de suite, à gauche pour continuer à longer le village des cottages, sur votre gauche.

(1) Au bout de ce chemin, poursuivez tout droit en direction de Grange Vert.

(2) Au bout du chemin, prenez à gauche et rejoignez la Brande de Rossine, en traversant la D65.

Poursuivez tout droit jusqu'à un chemin herbeux pour rejoindre un carrefour de chemins.

(3) Prenez à droite, puis de nouveau à droite, en direction du Bois de Malvèze.

Après une longue ligne droite, laissez le lieu-dit les Meuniers de part et d'autre et poursuivez tout droit.

(4) Continuez à gauche jusqu'à la route pour tourner à droite et passer devant le Moulin de Palbas et la Chapelle de Chœurs.

(5) Prenez le chemin à droite et tournez à gauche à la patte d'oie. Laissez deux chemins à gauche et tournez à droite au croisement.

Poursuivez tout droit en direction de Chezal-Benoît pour quitter ce chemin en direct.

Traversez le Bois de Malvèze et passez devant le centre équestre avant d'entrer dans le cœur de Chezal-Benoît.

(6) Au Stop, traversez la D65, puis, à droite, Rue des Brandes (D115), en direction du lieu-dit les Moreaux.

(7) Peu après le lieu-dit les Moreaux, prenez à gauche pour rejoindre la première à droite au niveau de l'Étang de Bourniziou. Laissez, plus loin, le chemin sur la gauche et dirigez-vous sur la droite.

(8) Tournez à droite et traversez la D115.

(9) Continuez à gauche sur la D129. Dirigez-vous sur la droite, au panneau Sainte Marie, continuez jusqu'à une petite route pour prendre à droite, et tout de suite à gauche vers le Bois des Charbonnières, sur votre gauche. Poursuivez pour rejoindre un autre chemin plus large et cheminez jusqu'au calvaire.

(10) Dirigez-vous sur le chemin à droite et retrouvez le chemin emprunté au début.

(1) Partez à gauche pour arriver au village de cottages, puis au parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Pôle du Cheval et de l'Âne
N 46.769274° / E 2.170976° - alt. 160m - km 0

1 Carrefour de la boucle
N 46.775544° / E 2.160985° - alt. 184m - km 1.92

2 En direction de Brande de Rossine
N 46.78089° / E 2.15466° - alt. 189m - km 2.71

3 Carrefour. Cote 188
N 46.774687° / E 2.133615° - alt. 188m - km 4.49

4 Carrefour en T. Cote 185
N 46.789831° / E 2.125587° - alt. 184m - km 6.39

5 Chapelle de Chœurs. Cote 183
N 46.794512° / E 2.098392° - alt. 182m - km 8.62

6 D65. Cote 180
N 46.823095° / E 2.11837° - alt. 180m - km 12.83

7 Direction Les Moreaux
N 46.824491° / E 2.142528° - alt. 179m - km 14.91

8 Carrefour en T. Cote 173
N 46.829967° / E 2.157794° - alt. 171m - km 17.26

9 Lieu-dit La Joyeuse
N 46.808636° / E 2.148502° - alt. 182m - km 19.79

10 Croix de carrefour - coté 183
N 46.781425° / E 2.169352° - alt. 181m - km 24.93

D/A Pôle du Cheval et de l'Âne
N 46.769338° / E 2.170953° - alt. 160m - km 27.85

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme

32 grande rue 18160 Lignières

02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique

2 rue Brune 18190 Châteauneuf-sur-Cher

02 48 60 88 67

Ouvert du 14 juillet au 15 août

Permanence téléphonique mardi matin et vendredi la journée

Bar, restaurant le Mirabis

Epicerie

www.lignieresenberry-tourisme.fr

A proximité

Bar - Restaurant Le MiraBis

<https://www.lignieresenberry-tourisme.fr...>

La forêt de Chœurs Bommiers

Forêt domaniale - autre circuit disponible

L'église abbatiale

Visites estivales et sur demande de l'église abbatiale

La fondation de l'abbaye de Chezal-Benoît s'inscrit dans le renouveau monastique qui marque la fin du XIe et le début du XIIe siècle. Fondée par un moine italien venu en 1093 de Vallombreuse, la communauté conserva de son origine une volonté réformatrice et fut à l'origine d'une nouvelle réforme monastique regroupée au sein de la congrégation cazalienne à la fin du XVe siècle et finalement intégrée en 1636 à la congrégation de Saint-Maur. Les bâtiments conventuels, reconstruits aux XVIIe et XVIIIe siècles, sont utilisés par un hôpital. En revanche, l'église, devenue paroissiale, a conservé une puissante façade, percée d'un élégant portail dominé par trois larges baies, qui n'est pas sans évoquer Vézelay. Ce portail, divisé par un trumeau, s'orne de chapiteaux au riche décor végétal.

Le Moulin de Nouan

Datant du XIXe siècle, ce moulin privé a été restauré en 1996.

La Croisette

A proximité du Moulin de Nouan, La Croisette est une ancienne motte féodale avec de beaux bâtiments encore apparents dont le pigeonnier du XVIe siècle. Ce fut le pied-à-terre d'Agnès Sorel.

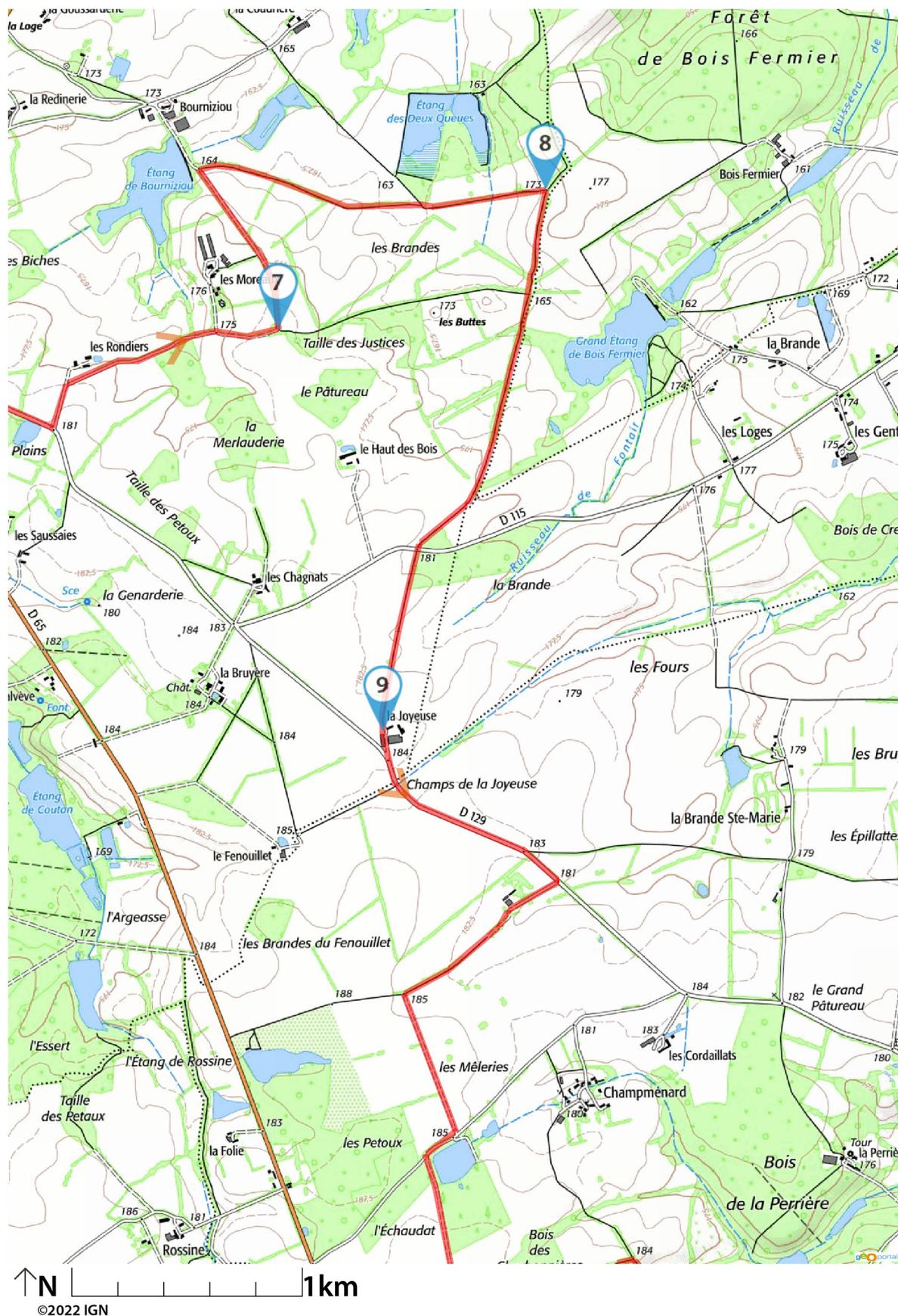
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-chapelle-de-choeurs-et-chezal-benoit/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

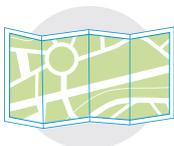
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.